Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 5

Artikel: L'éducation molle

Autor: Renault, Jules

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040755

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chants et récitations :

O vieil hiver, va-t'en (Kikeriki, page 30).
Coucou printanier (Ecolier chanteur, page 222).
Marche du printemps (Ecolier chanteur, page 219).
Le petit jardinier (Kikeriki, page 69).
La marguerite (Livre de lecture du degré moyen, page 171).
Les oiseaux printaniers (Kikeriki, page 81).
La poya (Kikeriki, page 79).
Le bouébo du chalet (Ecolier chanteur, page 254).
Le petit laboureur (Livre de lecture du degré moyen, p. 132).
Beau pays (Kikeriki, page 74).

L'éducation molle

Dans l'établissement d'instruction, où j'ai eu le bonheur de faire mes études, établissement perdu dans un coin ignoré du pays et recrutant ses élèves parmi les fils de terriens peinant dur pour le pain quotidien, une parole est familière. Un ancien directeur, le meilleur ouvrier de la renommée glorieuse de l'école, la créa ; et bien qu'elle soit un néologisme que l'Académie française ne songe point à adopter, j'aime à la redire aussi aux jeunes gens.

J'aime à leur dire : *Energiquez-vous!* et je voudrais crier ici aux parents : *Energiquez vos enfants!*

Car la mollesse est incontestablement une des caractéristiques de l'éducation familiale contemporaine.

Elever les enfants à la dure est un souvenir, un mauvais souvenir du passé.

La sollicitude angoissée des mères s'indigne sur les parents qui osent encore, en plein XXe siècle, imposer un régime assez sévère à leurs enfants ; elle s'apitoie sur le sort malheureux de ces pauvres petits anges qui ne sont point dorlotés par des mères avides de caresses et de baisers.

Ne demandez pas à ces mères d'endurcir méthodiquement les enfants contre les intempéries des saisons, de les entraîner à supporter une saine fatigue physique, de les habituer à l'effort pénible mais vivifiant et moralisateur... Elles ne vous comprendraient pas !

Ne leur signalez pas ce conseil de Montaigne, conseil excessif d'ailleurs et que Montaigne modifierait aujourd'hui si, connaissant nos médecins, il s'était réconcilié avec la médecine : « Qui en veult faire un homme de bien, sans doute il ne le fault épargner en cette jeunesse ; et fault souvent chocquer les règles de la médecine. » Ne leur révélez pas ce conseil : du coup, Montaigne passerait à leurs yeux pour un monstre. Leur amour inquiet leur dicte d'autres règles : il faut écarter de la voie de l'enfant tout obstacle et tout piège, il faut

scrupuleusement veiller à éloigner de lui tout danger, toute incommodité, toute contrariété ; point de fatigues, point de punitions, point de souffrances.

Il ne faut faire aux enfants
Nulle peine, même légère...

Point d'ordre donc que les larmes de l'enfant ne puissent faire rapporter ; point de défenses qui ne se lèvent devant une câlinerie ; et, de la part des enfants, point de désirs qui ne soient des ordres, point d'ordres qui ne reçoivent une exécution prompte et exacte.

« Mon chéri, veux-tu bien faire ceci !... Si tu voulais faire cela mon ange !... Je te donnerais un franc, deux francs, un beau jouet, si tu faisais cela !... » *Si l'enfant veut*, c'est-à-dire si son caprice est tel, l'ordre ainsi formellement exprimé sera exécuté, mais... s'il ne veut pas ?

Les parents achètent ainsi l'obéissance ou ils la mendient.

Déplorable système qui prépare des consciences à vendre ou des révoltés, car la vie réserve des situations dans lesquelles, coûte que coûte, il faut courber sa volonté.

N'espérez point non plus que ces mères si tendres consentent jamais à punir un enfant... Punir un enfant ; mais n'est-ce pas cruel ! C'est par légèreté d'ailleurs qu'il agit, et non par méchanceté ! Il ne sait pas qu'il fait le mal ! Et puis... il ne le fera plus, n'est-ce pas mon chéri ?... Et l'enfant promet — il promettrait tout — tout ce qu'il faut pour pouvoir récidiver à l'aise à l'avenir...

Le maître, à l'école, a-t-il l'insolence de procéder autrement ? C'est un monstre, un tyran, qui en veut, on ne sait pourquoi, au chéri, au pauvre persécuté que l'on délivre à tout prix... Et on le délivre au prix de son éducation !

Imposer un sacrifice à l'enfant est, aux yeux des parents, une conception barbare ; se priver d'un jouet , d'une friandise en faveur d'un petiot malheureux est une folie que l'enfant ne se permettra jamais ou qu'on lui interdira de commettre ; et si, par accident, il se le permettait, bien vite un nouveau jouet, de plus abondantes friandises, viendraient remplacer ce don maladroit.

Est-ce cela aguerrir un homme, dompter des passions, forger une âme ?

Hélas ! c'est tout le contraire.

« Celui à qui on ne demande rien ne donne rien. Il y a, dans le cœur humain, un fonds d'égoïsme, qu'une éducation trop molle développe prodigieusement. »

Et l'avenir réserve aux malheureux parents de bien cruelles désillusions.

« Pauvre petit, de l'école chassé!
Viens, mon fils, ces maîtres sévères
N'ont point des entrailles de mère!... »

. . . . . .

Dix ans après : — « Va-t-en, maudit... »
Disait la mère à ce pauvre petit...

Ah ! mères imprévoyantes, vous avez refusé avec indignation d'habituer votre fils au sacrifice de plaisirs permis. Vous avez même dressé, aux manifestations spontanées d'une bonté naturelle, d'insurmontables barrières.

L'enfant est aisément docile à ces ordres qui flattent sa sensualité.

Mais attendez la moisson que sème votre amour insensé !

« Jeune homme, à l'heure des passions violentes, homme fait, à l'âge des habitudes fortes et des froids instincts, il se révoltera, mais en vain, contre l'universelle loi de la douleur ; il souffrira alors de ne savoir pas souffrir et, selon la parole de Lacordaire, puisqu'il ne se courbe point sous le joug du sacrifice, il se tordra sous l'aiguillon du vice. »

Et la malheureuse mère, la funeste femme qui a commis ce crime, véritable assassinat moral, se reproche seulement alors d'avoir été... trop bonne !

Ah ! que d'animalité dans cet amour aveugle ! Combien, hélas ! de pères, de mères s'aiment dans leurs enfants et ne les aiment pas !

Est-ce là de la bonté, ô trop bonnes mères ?

Non, c'est de l'égoïsme, de l'égoïsme féroce puisqu'il mène à assassiner des âmes !

JULES RENAULT.

Le chœur mixte du corps enseignant de Fribourg et environs

Le chœur mixte du corps enseignant de Fribourg et environs a pris naissance à la veille de la réunion de 1942 de la Société fribourgeoise d'éducation. Il convenait que les Ier et IIe arrondissements, qui avaient assumé l'organisation de cette manifestation, eussent à leur disposition, à l'instar de celui qui existe dans la plupart des arrondissements scolaires du canton, un groupement choral de quelque envergure.

Grâce à la bienveillante sollicitude de M. l'inspecteur Rosset, ainsi qu'à l'initiative de quelques maîtres, le projet devint une réalité. Mais où trouver *l'âme* de ce nouveau groupement ? Un Comité provisoire fit appel au talent et à l'expérience du maestro fribourgeois, M. le chanoine Bovet. Enchanté de reprendre contact avec ses anciens élèves, le brillant Maître de chapelle de St-Nicolas accepta cette fonc-